

INFO AUTO CLUB

FFVRC



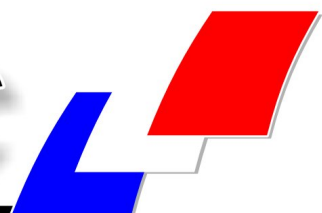
COMITE DIRECTEUR 28/01/2021

Quarante-cinq ans de pure passion

UNE PASSION ÉCHELLE 1

FFVRC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOITURES RADIO COMMANDÉES



Sommaire

1. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS.....	3
2. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS.....	3
3. ORDRE DU JOUR	3
4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR	3
5. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CD DU 8 JANVIER 2021	3
6. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS	3
7. ASSEMBLEE GENERALE	4
8. CARBURANT	4
9. AUTO RC FRANCE 2021	4
10. SUBVENTIONS FFVRC	5
11. INFORMATIONS DIVERSES	5

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 28 JANVIER 2021

REUNION EN VISIOCONFERENCE

1. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Philippe BERTRAND	Président
Alain GALLET	Secrétaire Général
Michel VIALLA	Trésorier
Lionel SOUCHET	Secrétaire adjoint (Président Ligue Bretagne)
René MAIRE	Trésorier adjoint
Patrick THIOUX	Responsable communication et délégué aux subventions nationales et locales
Bernard GRUBIS	Adjoint au délégué aux subventions nationales et locales (Président Ligue Hauts de France)
Christophe JADOT	Vice-Président Piste et TT EI – Responsable national TT 1/10 ^{ème} EI
Julien JOST	Responsable national Piste 1/12 ^{ème} – 1/10 ^{ème} EI - Moto
Jean-François VELVINDRON	Vice-Président Piste 1/10 ^{ème} 1/8 ^{ème} Th-EI.
Nathalie MICHEL	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Th – EI
Didier PARISI	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Classique Th – EI
José ROSAS	Responsable national Piste 1/10 ^{ème} Th GT8
Marie NIRONI	Vice-Présidente TT 1/8 ^{ème}
Bruno JASMIN	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Philippe NAVARRE	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Hervé BONNAFY	Vice-Président Piste et TT 1/5 ^{ème}
Régis MOREAU	Responsable national Piste 1/5 ^{ème} Th
Olivier BLANCHARD	Responsable national TT 1/5 ^{ème} Th

INVITES

Gérard MERMEJEAN	Président Ligue Pays de la Loire
Fabrice FEVRE	Président Ligue Bourgogne Franche Comté
Dominique NORMAND	Secrétaire général Ligue Pays de la Loire
Vincent REYNIER	Secrétaire général Ligue PACA
Jean-Patrick CAILLAUD	Président Ligue Ile de France

2. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS

Edouard FARINES	Responsable national TT 1/8 ^{ème} EI – (Président Ligue PACA) (excusé)
David BADRIGNANS	Adjoint communication (excusé)

Monsieur Philippe BERTRAND ouvre la séance du Comité Directeur à 18h45.
Nombre de votants : 16

3. ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 8 janvier 2021, calendrier des différentes réunions du Comité Directeur (Début de l'année 2021).
- Problématique sur le pourcentage de nitrométhane dans le carburant (16 et 25 %) (de 18h40 à 19h00).
- Assemblée Générale, date et lieu (de 19h00 à 19h45).
- Dernières résolutions techniques des disciplines et catégories : Auto RC France 2021, pages de couverture (de 19h45 à 20h00)

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Ordre du jour accepté

5. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CD DU 8 JANVIER 2021

Le compte-rendu du Comité Directeur du 8 janvier n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Compte-Rendu accepté

6. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

Durant la période de confinement, il est envisagé les réunions du Comité Directeur toutes les deux semaines.
Prochaines réunions :

- Vendredi 12 février 2021 de 18H30 à 20H30

7. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale 2020 est une assemblée électorale, compte tenu du mode d'élection défini dans les statuts, cette assemblée devra être réalisée en présentiel.

Dans le contexte sanitaire actuel, il est proposé de décaler la date prévue d'un mois, soit le 20 mars 2021.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

De ce fait, l'appel à candidatures reste ouvert durant cette période de prolongation. Date limite de réception : 27 février 2021.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

Entrée Christophe JADOT et Didier PARISI

Nombre de votants : 18

Aucune compétition nationale n'ayant eu lieu en 2020, il n'y aura pas de soirée de remise des Prix. Dans ce contexte, les locaux de la fédération sont tout à fait adaptés pour recevoir l'assemblée générale, un buffet sera organisé pour le déjeuner.

8. CARBURANT

Entrée Olivier BLANCHARD

Nombre de votants : 19

En juin 2019, le parlement européen a voté un nouveau règlement (UE 2019/1148) concernant la vente et l'utilisation des précurseurs d'explosifs (dont fait partie le nitrométhane). Ce règlement abroge l'ancien (UE 2013/98) et devient plus contraignant :

La vente de ces produits aux particuliers sera donc interdite au 1^{er} février 2021. La détention et l'utilisation des produits acquis avant cette date demeurent possibles jusqu'au 2 février 2022.

Les fabricants peuvent continuer à fabriquer des carburants contenant plus de 12% de nitrométhane (pour la voiture RC, 16% et 25%) et les commercialiser auprès des professionnels, du fait qu'ils sont susceptibles d'exporter leur carburant en dehors l'UE (sauf dérogations de certains pays) et des autres continents (Asiatique et Américain...).

Les revendeurs (magasins) ne peuvent plus vendre ces carburants au grand public (les pilotes) à compter du 1^{er} février 2021.

Les fédérations modélistes (FFAM, FFVRC, FFMN) sont en négociation avec le Ministère de l'Intérieur et le Service Central des Armes pour tenter d'obtenir une autorisation d'achat et d'utilisation de ces carburants, ce qui permettrait de maintenir l'équité des pilotes dans les différents championnats.

Deux réunions ont eu lieu en visio-conférence :

- Le 15 janvier entre le Ministère des Armées et les trois fédérations.
- Le 26 janvier entre le SCA et tous les acteurs des filières industrielles concernées (le modélisme était représenté par le président de la FFAM).

Réunion du 15 janvier :

La réunion était animée par le supérieur hiérarchique du Commissaire Général de Police OURGAUD (notre interlocuteur), y participait également en auditeur le Préfet DE MAISTRE (protection et sécurité de l'état).

L'objet de la réunion :

- Comprendre l'utilisation du nitrométhane pour le modélisme : chaque fédération a présenté ses activités et argumenté sur les difficultés à modifier le taux de nitrométhane.
- Recenser toutes les solutions pour répondre à nos attentes :
 - Produits alternatifs ou taux < ou = 16%
 - Licence pour les pilotes, les fédérations ont proposé d'en assurer la gestion (solution lourde aux yeux du Ministère)
 - Considérer les clubs organisateurs comme professionnels
 - Dérogations temporaires
- Soulever les problèmes d'équité lors des compétitions internationales (tous les pays ne sont pas concernés), y compris toutes les compétitions pour l'année 2021.

Réunion du 26 janvier :

Le nombre de participants étant limité à une personne, c'est le Président de la FFAM qui représentait le modélisme.

Cette réunion regroupait l'ensemble des fabricants de produits considérés comme précurseurs d'explosifs, de ce fait le sujet modélisme/nitrométhane n'a été que très peu abordé.

Les échanges continuent par téléphone et par mail et une nouvelle réunion devrait être programmée.

Aucune décision n'est arrêtée à ce jour, ce dossier va être instruit et présenté à l'autorité supérieure qui prendra la décision 1^{ère} quinzaine de février.

Il nous a été confirmé que la directive européenne s'appliquera à la date prévue, même si le décret n'est pas encore paru en France.

9. AUTO RC FRANCE 2021

Renouvellement du Comité Directeur oblige, l'Auto RC France 2021 devrait être édité après le 1^{er} Comité Directeur de la nouvelle mandature. (Mise à jour de l'organigramme)

Sortie Patrick THIOUX à 20H25

Nombre de votants : 18

Compte tenu du décalage de la date de l'assemblée générale, il est proposé d'éditer l'Auto RC France 2021 sans l'organigramme du Comité Directeur. Les livrets pourront ainsi être remis lors de l'assemblée générale ou envoyé aux présidents de ligue, l'organigramme sera ensuite diffusé par mail à tous les licenciés.

Vote : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

Proposition de page de couverture :



10. SUBVENTIONS FFVRC

Suite au problème de transmission du dossier entre la ligue et la fédération, il a été décidé de revoir le dossier de demande de subvention du club 1131 MVRC.

Après analyse et validation du dossier par la commission subventions, cette dernière propose une subvention de 1 378€

Vote : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

11. INFORMATIONS DIVERSES

Toutes les assemblées générales des ligues ont eu lieu en visio-conférence, sans élection. Les mandats de comités directeurs de ligues sont prolongés jusqu'en décembre 2021 au plus tard.

Prochaine réunion le 12/02/2021 à 18H30.

Fin du Comité Directeur à 21h00.

Philippe BERTRAND
Président

Alain GALLET
Secrétaire Général

